

la rentrée

Par **juristeenherbe**, le **12/09/2009** à **23:19**

bonjour à tous,

Je tenais à partager avec tous mes premières impression sur la fac de droit. Personnellement je suis super étonnée! Je ne pensais pas que j'aimeras autant, je n'ai qu'une hose à dire, pourvu que ça dure! Page not found or type unknown Sinon l'emploi du teps est moyen moyen, il va falloir travailler... Mais bon on est étudiant et le rôle d'un étudiant est de travailler. Ils nous ont demandés d'acheter le code civil et ceux dés la première année, j'ai été vachement étonné. Etant donné que le taux d'échec est élevé dés la première année j'aurai pensé qu'il nous le ferait acheter en seconde année. J'ai aussi remarquer qu'entre nous on se parlaient eu. Quel dommage. Sinon quelques prof' mignons...

Et vous, bien passée?

Par **mathou**, le **13/09/2009** à **00:56**

Salut juju (juristeenherbe c'est pas assez personnel, je me permets de te donner un surnom Page not found),

C'est normal d'acheter le Code civil : ça serait dur sans lui pour préparer les TD et durant les examens... wink not found D'autant que si aucune réforme n'intervient en droit des obligations, tu pourras le conserver pour la L2.

Le grand nombre d'étudiants ne facilite pas la communication, c'est certain. Mais quand les TD commenceront, tu seras dans une classe de taille plus réduite - et tu vas te faire des amis, sinon des connaissances, sur les bancs autour du tien. Pour l'instant vous êtes tous encore sous l'effet de la nouveauté de la fac, un peu timides. Pareil pour les profs mignons, souvent ils s'effacent devant les chargés de TD au fil de l'année... la proximité et leur jeune âge sûrement lol not found or type unknown

Je n'ai pas vraiment eu de rentrée puisque je rentre de manière inattendue à l'école doctorale. En revanche, on a participé à la prérentrée des L1 et c'était très mouvementé : beaucoup de monde, beaucoup de questions, des angoissés, des cools, et de la nostalgie pour nous ymdaydream not found or type unknown

Par **Candice54**, le **13/09/2009** à **20:44**

Salut ! ^^

J'ai été très surprise en lisant ton post. Contrairement à toi, lors de mon entrée en première année on s'est tout de suite retrouvé une petite bande très soudée ! Il faut savoir que je ne connaissais personne (venant d'une filière où la fac de droit est une voie très, très marginale) et pourtant, je n'ai jamais été seule ! J'ai trouvé l'amphi très conviviale et l'ambiance chaleureuse malgré le nombre ^^

Enfin bref, contente que ta rentrée se soit bien passée. Et pour répondre à ton interrogation,

la deuxième année a l'air aussi passionnante que la première Image not found or type unknown

Par Yn, le 14/09/2009 à 21:43

[quote="juristeenherbe":1ro483gr]Ils nous ont demandés d'acheter le code civil et ceux dés la première année, j'ai été vachement étonné.[/quote:1ro483gr]

Comme l'a dit [i:1ro483gr]mathou[/i:1ro483gr], il faut avoir son petit Code, d'une part, parce que c'est indispensable pour les TD et les exam' (le reste peut se trouver sur legifrance si besoin, mais rien ne vaut un code bleu ou rouge d'ailleurs) et, d'autre part, parce que tu peux

faire l'intéressante dans la rue Image not found or type unknown

Niveau réforme, il me semble bien que l'avant-projet et Catala soient perdus entre les tiroirs de l'Assemblée et ceux du ministère. Personnellement, je n'ai pas changé de Code depuis ma L1 et je pense ne pas le changer cette année d'après ce que m'ont dit mes profs.

:wink:

Sinon, entrée en troisième année (parcours droit privé) qui s'annonce plutôt sympathique. Image not found or type unknown

Par juristeenherbe, le 18/09/2009 à 22:30

coucou,

:))

merci math pour ce si mignon surnon! Image not found or type unknown Pour l'instant, j'ai commencé les cours et je ne sais pas mais pour l'instant, on a beu gratté comme des fous j'adore ce que je fais! Je n'ai jamais compris les gens qui en parlant d'études disait qu'il avait trouvé leurs voies et je ne sais pas moi même si je l'ai trouvé mais une chose est sur, le droit c'est surprenant! de deux wink.

on vient de passer à quatre amies. J'ai hâte de me faire quelques amis mâles! lol Image not found or type unknown

Quand aux chargé de TD c'est vrai aussi qu'ils sont beaucoup plus mignon que nos prof' de cours magistraux!

j'ai beau beaucoup aimer les cours, je me rends compte qu'il y a tout de même une masse énorme de travail qui m'attends. ça me fait un peu peur, mais on essaye de tenir le coup! Cette semaine les TD vont commencer, je vous dirais comment ça c'est passée!!

Par **Marcus Tullius Cicero**, le **19/09/2009** à **10:32**

Salut,

Je sais pas trop où poser cette question, mais comme c'est lié à mon inscription et que ma rentrée est bientôt, je poste ça ici. Dsl si c'est pas le bon endroit.

Alors voilà : je suis accepté à Paris I en L1 Droit indifférencié (je me suis réorienté, j'ai fait un an d'informatique en 2008-2009).

Et sur la lettre que j'ai reçue dans laquelle Paris I me dit que je suis accepté, je lis :

"J'ai l'honneur de vous informer qu'un avis favorable a été émis suite à votre demande d'inscription en :

Licence 1ère année Droit:-2611;105;

sans annexe pédagogique sous réserve que vous ne soyez pas déjà inscrit(e) dans un autre établissement."

Alors voilà, le problème c'est que j'ai appelé Paris I plusieurs fois et à plusieurs numéros de téléphone différents pour savoir ce que voulait dire "sans annexe pédagogique", je ne suis tombé sur quelqu'un qu'une seule fois, mais cette personne n'a pas pu m'aider. Ensuite j'ai appelé d'autres numéros à Paris I, mais ça sonnait occupé à chaque fois.

Quelqu'un saurait-il ce que veut dire "sans annexe pédagogique" svp ? Je précise que je ne suis inscrit dans aucune autre fac.

Par **mathou**, le **19/09/2009** à **11:49**

Salut Marcus,

Je ne connais pas l'expression. J'ai cherché sur internet, et trouvé des documents appelés annexes pédagogiques concernant des conventions de professionnalisation (<http://www.ac-caen.fr/pdf/annexe.pdf> ou <http://www.creg.ac-versailles.fr/IMG/pd...illea3.pdf>).

Ca signifie peut-être que tu es accepté et que ce n'est pas dans un cadre de contrat de professionnalisation ?

Par **doui**, le **19/09/2009** à **11:55**

ça fait peut être référence à une option sport, ou je ne sais quel diplôme universitaire auquel tu aurais pu t'inscrire. A mon avis ca veut juste dire que tu t'es inscrit "que" pour les cours de droit.

Par **neverness**, le **19/09/2009** à **19:06**

A mon avis cela veut dire que tu dois aussi t'inscrire pédagogiquement, c'est à dire pour les

TD et les examens Image not found or type unknown